

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 115-2026

Objet : Demande d'occupation temporaire de l'espace public

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de la Région,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus
particulièrement afin de faciliter le Festival de musique de La Chaise-Dieu.

ARRETE

Article 1 : Afin de faciliter le bon déroulement du Festival de musique de La Chaise-Dieu, Madame Le Maire autorise le stationnement aux véhicules du festival sur le terreplein à l'entrée du porche de la place Lafayette du dimanche 16 août 2026 8H au lundi 31 août 2026 18H.

Article 2 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 6 août 2026
Le Maire,

Armelle SAVINEL

